



MINISTÈRE
DE LA JUSTICE

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION DE LA PROTECTION
JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE

SPORT
MÉDIA
ÉDUCATIF
POUR
FAVORISER
L'INSERTION
? ACTES
DU
SÉMINAIRE
NOMADE
#5

Le sport, un média éducatif
pour favoriser l'insertion ?
Actes du Séminaire
nomade #5

MARS 2024

UN SÉMINAIRE SUR LE SPORT

Le séminaire « Le sport, un média éducatif pour favoriser l'insertion ? » qui s'est tenu le 19 mars 2024 à l'Université de Bourgogne (Dijon) est la cinquième édition des séminaires nomades organisés par le pôle recherche du service des études, de la recherche et des évaluations (SEREV).

Pour cette édition axée sur le sport, le séminaire a été organisé en partenariat avec le Comité national olympique et sportif français (CNOSF). La direction interrégionale Grand Centre a été choisie pour accueillir l'évènement, en raison de son dynamisme dans ce domaine et des multiples initiatives qu'elle porte, dont certaines ont été présentées tout au long du séminaire.

À l'approche des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, la PJJ a fait du sport une priorité à travers le plan d'actions « sport PJJ, JOP 2024 et au-delà ». L'institution saisit donc l'opportunité des Jeux pour renforcer la place du sport dans l'accompagnement éducatif, en soutenant et promouvant les activités sportives et en suscitant de nouvelles initiatives.



Dans ce contexte, il apparaît important de s'interroger sur les enjeux éducatifs du sport et sur les effets qu'on peut attendre d'actions éducatives centrées sur les activités physiques et sportives, à court terme comme à long terme. Quels sont les enjeux des politiques publiques visant à développer les pratiques sportives chez les jeunes ? Comment les projets éducatifs centrés sur le sport peuvent-ils contribuer à favoriser l'insertion des jeunes ?

LES SÉMINAIRES NOMADES

Les séminaires nomades ont pour objectif d'établir un dialogue entre les chercheurs et les professionnels de terrain autour d'une thématique commune, afin de construire des ponts entre les savoirs pratiques et académiques. Ces journées sont l'occasion de prendre de la hauteur en s'intéressant aux résultats des recherches ainsi qu'aux pratiques issues d'autres institutions que la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ).

Ces séminaires nomades sont itinérants et proposent une nouvelle thématique, un nouveau partenaire institutionnel et une nouvelle direction interrégionale d'accueil à chaque édition. Les quatre premiers séminaires nomades portaient sur les thématiques suivantes :

- « Les amours de jeunesse »
- « L'expérience carcérale des mineurs non-accompagnés »
- « L'éthique et la déontologie de la recherche auprès des mineurs protégés »
- « Culture et accompagnement éducatif des jeunes »

LE SPORT COMME OUTIL D'INTERVENTION SOCIALE AUPRÈS DES JEUNES : PANORAMA ET ENJEUX SOCIAUX

Coralie Lessard —

Sociologue du sport, maîtresse de conférences en STAPS, Université Catholique de l'Ouest - IFEPSA

POURQUOI FAIRE FAIRE DU SPORT AUX JEUNES ?

Le sport se profile comme un instrument pour relever des défis sociaux tels que l'exclusion sociale ou les problèmes de délinquance juvénile. Dans cette perspective, des dispositifs socio-sportifs sont pensés comme des leviers de transformation. Le socio-sport est défini sociologiquement comme une quête de réponses adaptées face aux problématiques et besoins des publics vulnérables dans des domaines variés tels que la santé, le social et la prévention des risques¹. Ces dispositifs prennent des formes diverses, allant de la mise en place de programmes nationaux spécifiques pour les quartiers à l'établissement de partenariats locaux entre les institutions sportives, éducatives et sociales. Les objectifs des dispositifs proposés varient et une multitude de termes sont employés pour les décrire, tels que «socialisation», «éducation», «citoyenneté», «intégration», «inclusion», «cohésion sociale», «insertion», «médiation» ou encore «prévention de la délinquance». Une flexibilité dans l'utilisation de ces termes est constatée, entraînant des appellations interchangeables pour des actions socio-sportives identiques. **Le choix d'utilisation de ces catégories peut varier en fonction des apparteness politiques, des cultures professionnelles ou encore des modes sémantiques.** Certains acteurs de terrain s'accommodent du caractère «flottant» de ces catégories lorsqu'ils doivent composer stratégiquement avec des orientations politiques dans le but de pouvoir prétendre à des subventions ciblées. Répondre à des appels à projets sur la prévention de la délinquance peut ainsi constituer un moyen de pérenniser des dispositifs déjà existants, bien qu'orientés davantage vers d'autres aspects socio-sportifs (Lessard, 2017). Cela entraîne un décalage entre les objectifs affichés et les actions entreprises, sans qu'un travail de fond sur la question de la prévention ne soit mené. À l'inverse, des dispositifs efficaces peuvent exister, mais ne sont pas présentés comme tels publiquement, car **communiquer sur des initiatives de prévention de la délinquance pose le problème de la stigmatisation d'une jeunesse vue comme une «menace» et peut nuire à l'image de**

la politique menée. Cela pousse parfois les acteurs politiques à utiliser des termes «plus neutres» en public, tout en continuant à faire référence à l'objectif initial en interne. Par exemple, un glissement sémantique est observable concernant le dispositif «Opérations Anti-été Chaud» lancé en 1982 pour limiter les émeutes estivales en occupant les jeunes perturbateurs. Un an plus tard, il est renommé «Opérations Prévention Été». En 1995, il prend le nom : «Ville, Vie, Vacances».

Pour les acteurs soucieux de la cohérence de leurs actions socio-sportives, il est important de comprendre la portée des différentes catégories afin de choisir celle qui convient le mieux, et ainsi être en mesure d'évaluer si l'action projetée est susceptible de remplir sa mission. Mais plus encore, les approches doivent être affinées pour répondre aux besoins spécifiques. Concernant la prévention par le sport, une réflexion plus approfondie est nécessaire prenant en compte :

- Le type de prévention envisagé (primaire, secondaire ou tertiaire) ;
- Le type de délinquance visé (initiatique, pathologique, d'exclusion, de radicalisation violente) ;
- Et enfin, des types et modalités de pratiques sportives les plus adaptées : **le sport ne garantit pas une diminution de la délinquance et peut même l'encourager**, par exemple s'il s'agit d'activités intensives, compétitives et pratiquées dans un contexte de «groupes fermés» constitués de jeunes au comportement déviant.

L'intervention sociale par le sport requiert un savoir-faire particulier de la part de ceux qui la mettent en œuvre et la démonstration des processus de transfert positif de dispositions d'un univers social à un autre n'est pas automatique. **Face aux défis persistants, une approche intégrée est essentielle, comprenant des dispositifs spécifiques de suivi, d'évaluation et d'ajustement des politiques.** Cependant, l'évaluation des impacts demeure complexe, avec des indicateurs parfois flous et des résultats difficiles

¹ COLLET, Camille. 2018. Comprendre le développement et la structuration de l'espace des «socio-sports» rennais, Thèse de Sciences et techniques des activités physiques et sportives, Université Rennes 2.

à mesurer. Plus largement, les programmes ont besoin de se développer en tenant compte des contextes locaux et des ressources disponibles, tout en favorisant les partenariats entre les différents acteurs du territoire afin d'exploiter pleinement le potentiel du sport comme outil de transformation sociale. L'engagement continu des acteurs locaux, tels les clubs, les comités olympiques, les fédérations, est essentiel. Notamment pour explorer de nouvelles formes d'accompagnement à travers des approches innovantes intégrant les avancées technologiques et les modes de vie des jeunes.

Pour aller plus loin :

Lessard Coralie (2017), «*Sport et prévention de la délinquance. Représentations et implications des acteurs municipaux de six communes d'Île-de-France*».
Sciences sociales et sport, 10, 2017.

Lessard Coralie (2021), «*Mise en œuvre de politiques municipales jeunesse et sports : quand les «jeunes-vieux» dans les quartiers deviennent une catégorie d'action publique officieuse et émergente*». Sociétés et jeunesse en difficulté
25 | 2021

- Des professionnels étaient volontaires pour développer des activités plus innovantes mais ils étaient freinés par le coût de celles-ci.

Face à ces constats, la DRAJES s'est engagée pour soutenir le développement des activités sportives en tant que média éducatif pour le public PJJ et ce grâce à l'intervention du Comité régional olympique et sportif (CROS).

Ce rapprochement s'est traduit par la signature d'une convention tripartite visant à faciliter l'accès aux sports et aux loisirs et l'inclusion sociale par le sport et à développer l'offre d'activités physiques et sportives en favorisant l'intervention de partenaires publics et associatifs.

Outre le fait de faciliter les contacts avec les clubs sportifs et les associations au local, de trouver des éducateurs diplômés aptes à encadrer des groupes PJJ, le partenariat avec le CROS permet également d'accéder à des infrastructures adaptées et à la fourniture d'équipements sportifs pour les jeunes en fonction de la pratique choisie. Ce dernier point apparaît essentiel pour favoriser l'accroche et donner l'envie aux jeunes de persévérer dans une discipline: comment prendre plaisir à courir sans chaussures adaptées ?

Depuis près de trois ans, les jeunes de l'ensemble des services du territoire ont pu bénéficier de cycles de séances d'escalade, d'aviron, de boxe éducative, de sports innovants, de VTT, de course à pied en vue de participer à des événements locaux tels que les 10 km de Tours, etc.

Le fonctionnement par cycle permet de passer d'une pratique occupationnelle, de découverte, à une démarche d'apprentissage et d'appropriation des règles propres à chacun des sports pratiqués. Le jeune peut se rendre compte de sa progression et être valorisé dans sa pratique sportive.

Les cycles de rugby développés par l'unité éducative de milieu ouvert (UEMO) de Châteauroux en partenariat avec le RACC (club de rugby castelroussin) en sont un exemple. Un des jeunes participants a été repéré par le club et recruté dans le cadre d'une formation par alternance «titre professionnel employé de structures sportives», deux autres ont pris une licence à l'issue de ces séances.

Un autre exemple est le développement de cycles d'aisance aquatique afin que les jeunes puissent obtenir l'attestation du savoir nager ou la capacité à savoir nager 25 ou 50 mètres. Le dispositif permet de réserver chaque semaine une ligne d'eau. Les jeunes sont encadrés par un professeur technique et par une maîtresse nageuse de la ligue de natation.

Ces cycles emportent l'adhésion des jeunes en leur permettant de développer de nouvelles compétences et permettent aux professionnels d'aborder les questions de bien-être, d'hygiène, de santé.

PJJ/CROS/DRAJES – UN TRIO GAGNANT

Sabine Cabanes —
Conseillère technique - PJJ

Faker Cheniour —
Professeur technique - PJJ

Le partenariat entre la PJJ et la Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES) en Centre-Val de Loire est né du constat que la pratique sportive était développée de manière inégale au sein des structures de la PJJ et ce pour les raisons suivantes :

- La pratique sportive était le fruit d'initiatives individuelles non pérennes car reposant sur les compétences et / ou appétences d'un professionnel et sur son réseau ;
- Les initiatives de développement d'activités étaient stoppées par les difficultés récurrentes à trouver des infrastructures adaptées, du matériel sportif et un encadrement diplômé ;
- La pratique sportive se réduisait souvent à une visée occupationnelle au travers de sports plus traditionnels tels que le basket, le football, le vélo ;

RAID'SPECT : JOURNÉE DE PRÉVENTION ET DE PARTAGE AUTOUR D'ACTIVITÉS SPORTIVES

Nathalie Grenon —
Co-directrice

Sébastien Nourry —
Chargé de mission sport/santé
- CROS Val de Loire

Le RAID'SPECT est un événement qui a vu le jour en mai 2011. Il a été créé dans le but de répondre aux différents besoins du public qu'accueille l'unité éducative d'activités de jour (UEAJ) Val de Loire.

Ce concept original associe des épreuves sportives et des ateliers de prévention. Chaque année, un thème est proposé à partir des observations des professionnels de l'UEAJ dans la prise en charge des jeunes au quotidien : l'insertion ; la solidarité ; la violence ... Les mineurs, répartis en équipe et accompagnés d'un professionnel, se présentent aux différents ateliers selon la feuille de route qu'ils ont reçu à leur accueil le matin. Ils alternent entre ateliers de prévention et activités physiques et sportives sélectionnés selon le thème retenu pour l'année. En 2023, par exemple, pour le thème « derrière les apparences », les activités sportives proposées étaient le rugby flag, la boxe éducative d'assaut, un biathlon sarbacane - course à pied et du paddle. Côté prévention, le bureau information jeunesse du 41 proposait par exemple une activité « le vrai du faux », et l'événement comportait également un stand du planning familial et un stand de prévention routière.

Plus qu'une simple compétition, c'est un défi lancé à l'esprit et au corps des adolescents, faisant appel au sens civique et visant à renforcer l'esprit d'équipe.

Co-construit avec des partenaires de longue date (Ufolep, Planning familial, CROS...), le Raid'spect a su évoluer et s'adapter.

C'est un moyen pour certains de passer une première étape dans une démarche individuelle d'insertion, et pour tous l'occasion de se dépasser et de s'épanouir au sein d'un groupe. C'est également l'occasion pour les professionnels d'observer le jeune dans un contexte différent de celui de la prise en charge ordinaire et ainsi de nourrir son accompagnement. **Ces rencontres permettent de valoriser le jeune mais aussi d'identifier des freins dans sa situation.**

Afin d'établir le classement des équipes à l'issue de la journée, sont retenus le dépassement de soi, le respect, la participation ainsi que le fair-play.

ATOUTS :

- Aborder les notions du vivre ensemble et les mettre en pratique
- Découvrir des activités innovantes
- Rencontrer des partenaires pour les professionnels et des lieux ressources pour les jeunes
- Une journée de rencontre entre les services du territoire
- Une journée transposable et adaptable à toute échelle (territoriale, de service, interservices...) d'un territoire à un autre

L'UEAJ Val de Loire

vous invite au

RAID'SPECT

2024

Formez une équipe et soyez



UEAJ Val de Loire
02 47 25 25 40
ueaj-val-de-
loire@justice.fr

Affiche du Raid'Spect 2024

RESTITUTION DE RECHERCHE

3

LE CHALLENGE MICHELET. Dispositif politique, mise en œuvre professionnelle et effets sur les participants

Hugo Bourbillières
François Le Yondre
Jean-Nicolas Renaud
Gaëlle Sempé —
Maîtres de conférences - Université Rennes 2
et ENS Rennes

En partenariat avec l’Institut d’Études et de Recherche sur le Droit et la Justice (IERDJ) et la DPJJ, le laboratoire VIPS2 a remis un rapport sur les effets éducatifs du challenge Michelet, qui sera rendu public durant l’été 2024. Les résultats présentés s’appuient sur une enquête de terrain réalisée autour de deux éditions de l’événement, au sein de deux délégations interrégionales, et à partir d’une cinquantaine d’entretiens et de récits de vie auprès de jeunes participants et de professionnels, de 54 journées d’observation participante pendant le challenge et ses phases préparatoires et de 61 questionnaires remplis par les encadrants de la PJJ.

L’équipe de recherche a privilégié une approche extensive des effets éducatifs, considérant que leur compréhension nécessite de tenir compte de trois niveaux articulés les uns aux autres.

1/ Le premier porte sur les processus décisionnels et la gouvernance à l’origine du dispositif, de son format et de son évolution historique. À ce niveau, il s’agit donc de saisir la diversité des acteurs institutionnels engagés dans la conception et la mise en œuvre du challenge, et d’analyser leurs interactions dans les processus décisionnels. Ce faisant, l’objectif est aussi de comprendre comment différentes conceptions de l’éducation par le sport co-existent à la PJJ et aboutissent à un dispositif traversé par des philosophies éducatives parfois contrastées.

2/ Le second niveau est celui de l’agir professionnel. Sonder les effets de transformation des mineurs produits par un dispositif éducatif suppose en amont de comprendre ce qu’en font les éducateurs de la PJJ. L’ensemble des données permet à la fois de constater un primat – non systématique – d’une approche compétitive du sport chez les éducateurs et de

l’expliquer par des parcours de socialisation sportive au sein de l’espace fédéral. En d’autres termes, loin d’être représentatifs de la population générale des éducateurs de la PJJ, **les professionnels engagés sur le challenge sont recrutés parmi ceux ayant un rapport étroit et passionnel – passé ou actuel – avec le monde du sport fédéral.** S’il en résulte un attachement tout aussi passionnel au challenge et à son format actuel, il importe de le relier également au vécu du travail d’éducateur à la PJJ. Celui-ci est marqué par une série d’empêchements (lourdeur des tâches administratives, manque de temps pour la relation humaine, etc.) et de tensions que le challenge, traversé par la passion sportive, viendrait désamorcer chaque année. Ainsi devient-il **une parenthèse professionnelle ainsi qu’une parenthèse dans la prise en charge éducative des mineurs.** Les jeunes sont alors invités à vivre un moment d’exception, délestés des effets d’étiquetage liés à la prise en charge PJJ mais aussi d’une part de ce que l’accompagnement éducatif contient de contrôle.

3/ C’est à la lumière des deux dimensions précédentes et de leurs parcours qu’ont été sondé les effets de transformation éducative sur les mineurs. Chaque individu étant porteur de dispositions – manières d’agir et de penser – façonnées au cours des trajectoires antérieures (familiales, scolaires, amicales, institutionnelles, etc.), le challenge a été appréhendé comme un espace de socialisation susceptible d’infléchir ces façons d’être intérieurisées. En étant particulièrement attentifs au rapport au corps, à l’institution, au temps ou à soi-même, les résultats montrent par exemple que **certains jeunes passent d’un rapport contraint et vertical à l’institution à un rapport plus horizontal et plus compréhensif.** Mais ce cheminement se produit dans les cas rares de mineurs engagés dans le dispositif sur plusieurs années et bénéficiant d’une forme de continuité entre la prise en charge à l’année, en structure, et celle qui se déploie dans le cadre du challenge. Si ces cas de transformation dispositionnelle existent, leur rareté met en évidence la difficile adéquation entre la temporalité longue de la prise en charge éducative dans l’institution et la logique événementielle, et par définition ponctuelle, du challenge Michelet comme dispositif éducatif.

Bien d’autres formes de transformation éducative ont été observées. Mais chacune dépasse le registre de la causalité simple qui permettrait la formulation de bonnes manières de faire et encore moins de recettes. Bien que le challenge Michelet soit un événement national et annuel, il rencontre une variété de parcours et de situations biographiques desquels émanent inévitablement une variété tout aussi vaste de vécus subjectifs. Le travail présenté permet d’en rendre compte dans l’articulation de l’échelle politique qui conçoit le challenge, des pratiques professionnelles qui le transforment et des réceptions personnelles des mineurs engagés dans leurs vies singulières.

LA DÉSAFFECTATION DES PRATIQUES SPORTIVES À L'ADOLESCENCE : DES ENJEUX ÉDUCATIFS DU SPORT EN TERRITOIRE EN QUESTION

Charlotte Parmantier —
Maîtresse de conférences en sciences
de l'éducation - Université Paris Cité

Depuis le début des années 1980, les activités physiques et sportives (APS) sont régulièrement convoquées dans les quartiers urbains les plus sensibles à des fins de prévention, d'éducation et d'insertion². Or, même si l'utilité sociale du sport fait aujourd'hui consensus, il porte « les valeurs qu'on lui attribue »³ et les « réponses sportives » ne peuvent, à elles seules, résoudre durablement les problématiques rencontrées par les jeunes dans les quartiers les plus en difficultés telles que celles liées aux conditions de vie, au logement, à l'éducation, à la formation, à l'emploi et à la santé notamment⁴, auxquelles peuvent s'ajouter, en particulier pour les filles, les problématiques liées aux inégalités de genre. Même si elles sont moins visibles, des difficultés similaires s'observent également en milieu rural⁵.

Ainsi, la **démocratisation des pratiques sportives peut constituer un premier enjeu éducatif**, qu'il s'agisse de l'accès aux pratiques pour toutes et tous, d'accepter et favoriser la mixité de genre mais aussi générationnelle et sociale. Pourtant, les publics les plus ciblés par les projets sportifs restent encore majoritairement les garçons en quartiers populaires. En mettant l'accent sur l'insertion de ces jeunes considérés comme « potentiellement dangereux », les acteurs publics ont généré, de manière involontaire, une exclusion des filles de ces activités et une *masculinisation* de l'espace public⁶. Depuis les années 2000, les « filles de cité » sont, en réponse, devenues une catégorie de l'action publique qui s'accompagne d'une démarche politique en faveur d'un développement d'APS qui leur est destiné⁷. Mais cette catégorie s'est construite en s'appuyant sur des stéréotypes et des « caractéristiques supposées » des filles de quartier ne pouvant être « que » soumises ou héroïnes⁸. Ainsi, quand le taux de pratique sportive des femmes en France s'élève à plus de 60 % de pratique régulière, les sportives en quartier prioritaire de la politique de

LES ENJEUX ÉDUCATIFS DE L'ACCOMPAGNEMENT PAR LE SPORT

la ville (QPV) ne sont que 40 % en Ile-de-France⁹. Les territoires ruraux sont aussi marqués par ces différences et l'offre sportive disponible est davantage à destination des garçons¹⁰.

Un deuxième enjeu éducatif peut être celui de l'acquisition d'une culture sportive, pouvant, dans certaines conditions, entretenir une proximité avec la culture scolaire dont les jeunes de milieu populaire peuvent être éloignés. L'inscription dès l'enfance dans une pratique en club implique une socialisation sportive incorporée précocement pouvant constituer un des facteurs de la réussite scolaire¹¹. Les modes d'apprentissage, les systèmes de valeurs et de comportements valorisés en club peuvent être proches de ceux de l'institution scolaire¹², dans une forme d'« apprentissage par corps »¹³ qui contrastent parfois avec ceux construits et incorporés dans leur milieu familial populaire. Toutefois, c'est davantage une combinaison de facteurs qui agit : cette socialisation sportive précoce n'est pas à elle seule capable de déterminer la meilleure réussite scolaire mais peut s'accompagner, par exemple, d'une mobilisation générale de la famille pour la réussite des enfants¹⁴. Il est par conséquent nécessaire de prendre garde à ne pas penser la transférabilité d'un domaine à un autre de manière systématique mais plutôt de l'envisager sous l'angle des dispositions¹⁵.

Pour terminer, un autre enjeu éducatif de l'utilisation des activités physiques et sportives peut porter sur l'acquisition d'habitudes de santé et de bien-être. Des difficultés structurelles et des représentations qui questionnent les stratégies d'éducation à la santé ont été mises en lumière dans une enquête menée en Essonne sur les dynamiques sport santé en QPV¹⁶. Les publics « femmes », « seniors », « handicapés » et « malades », auxquelles s'adressent majoritairement les actions sport-santé, renvoient aux représenta-

² Charrier, D., Hénaff-Pineau, P., Michel, S., et Parmantier, C. (2022). Le « Sport-Santé en Essonne ». Synthèse du rapport remis au conseil départemental de l'Essonne.

³ Gasparini, W., Vieille Marchiset, G. (2008). Le sport dans les quartiers : Pratiques sociales et politiques publiques. PUF.

⁴ Charrier, D. & Jourdan, J. (2015). Le sport comme levier éducatif dans les territoires urbains en difficulté. *Informations sociales*, 187, 58-65.

⁵ Renahy, N. (2010). *Les gars du coin: Enquête sur une jeunesse rurale*. La Découverte.

⁶ Gasparini, W., Vieille Marchiset, G. (2008), op. cit.

⁷ Guérardel, C. (2017). Une nouvelle catégorie des politiques d'« intégration par le sport » : les « filles de cités ». *Sciences sociales et sport*, 10, 79-111.

⁸ Guénif-Soulimas, N. (2000) Des « beurettes » aux descendantes d'immigrants nord-africains. Grasset.

⁹ IRDS (2019). *Les chiffres clés du sport en Ile-de-France*

¹⁰ Parmantier, C., Gontier, C. (2022). *Rapport de recherche « Favoriser les activités sportives des adolescent.e.s en Finistère. Synthèse effectuée lors de la journée de restitution publique (avril 2022)*

¹¹ Parmantier, C. (2010). *Sportives musulmanes : des socialisations à l'épreuve du sport. Normes sexuées et conditions d'accès de filles d'immigrés maghrébins à la pratique du football et de la gymnastique*. Thèse de doctorat en sociologie, Université Paris Sud 11, Orsay, France.

¹² Faure, S. & Garcia, M-C (2003). Les « braconnages » de la danse hip hop dans les collèges de quartiers populaires. In: *VEI enjeux*, n°133, Prévenir les ruptures scolaires. pp. 244-257.

¹³ Joannin, D. & Mennesson, C. (2017) « Des garçons à la marge : socialisations sportives et position au sein des réseaux relationnels en milieu scolaire », *Sciences de la société*, 101 | 2017, 112-129.

¹⁴ Wacquant, L. (2001). *Corps et âme. Carnets ethnographiques d'un apprenti boxeur*, Marseille, Agone.

¹⁵ Zirotti, J.-P. (1997). *Les enfants d'immigrés à l'école ou la dynamique de l'altérité*. In: *Cahiers de la Méditerranée*, n°54, 1

¹⁶ Lahire, B. (1995). *Tableaux de familles. Heurs et malheurs scolaires en milieux populaires*. Gallimard / Le Seuil

tions de la vulnérabilité supposée de certains publics, toujours appréhendés de manière univoque tandis que d'autres sont largement ignorés. Les jeunes, pourtant traditionnellement au cœur de certaines politiques publiques (d'éducation ou politique de la Ville par exemple), sont rarement ciblés par ces actions sport-santé. Cela peut résulter d'abord de l'importance de l'offre de pratiques dans les mondes scolaires et universitaires mais aussi du fait que les jeunes sont considérés comme étant en bonne santé, surtout quand ils sont sportifs, voire engagés dans des compétitions alors même que le dernier rapport de l'ONAPS¹⁷ alerte sur la sédentarité galopante de la population et tout particulièrement des jeunes ! Les questions spécifiques de santé rencontrées par les jeunes, notamment dans les QPV, et les enjeux éducatifs autour de la construction d'un habitus-santé sont peu posés. Le choix des publics, qu'il est essentiel de croiser avec celui des territoires urbains ou ruraux en difficulté, constitue une vraie question en matière de stratégie de prévention, d'accompagnement et d'éducation à la santé par le sport.

Charrier et Jourdan (2015) ajoutent aux trois enjeux présentés, des enjeux de remobilisation et de construction personnelle mais aussi de lien social et de citoyenneté. Nous aurions également pu évoquer les enjeux éducatifs par type ou modalité d'activités : le sport est-il nécessairement celui des clubs ? Sous quelles formes (compétitive, loisir, adaptée ou socio-sportive) ? Certaines activités sont-elles plus adaptées que d'autres ? Comment la pratique libre peut-elle aussi porter des enjeux éducatifs ? **Le sport peut être un outil formidable au service de projets éducatifs, sociaux et citoyens si les acteurs qui pensent et mettent en œuvre les pratiques et les dispositifs se mettent à distance des stéréotypes et travaillent de concert.** Les dynamiques locales dans lesquelles s'insèrent les projets développés et la mise en synergie des différents acteurs sur un territoire leur permettent d'avoir des effets sur les publics ciblés.

**“
LE SPORT PEUT ÊTRE
UN OUTIL FORMIDABLE
AU SERVICE DE PROJETS
ÉDUCATIFS, SOCIAUX
ET CITOYENS**

LE SPORT AU SERVICE DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Théophile Mendes —
Conseiller technique national - UNSLL/URSLL

Céline Greffier —
Chargée de programmes insertion - UNSLL/URSLL

Chloé Rigaud —
Cheffe de programme Léo Sport Job
- UNSLL/URSLL

L'Union Nationale Sportive Léo Lagrange met en place différents types d'actions qui reprennent comme support principal les activités physiques et sportives. Utiliser cet outil pour répondre aux besoins sociaux des publics vulnérables tels que l'accompagnement à l'insertion professionnelle peut s'avérer très utile. Pour cela, les activités doivent être mises en place par des éducateurs socio sportifs expérimentés, avec un accompagnement dédié et une posture professionnelle adéquate. Bien souvent les difficultés que rencontrent les publics PJJ, en situation d'exclusion, de décrochage scolaire, etc., vont bien au-delà de la question de l'insertion professionnelle. Aussi, traiter en amont les différents freins périphériques à l'emploi devient indispensable. **Au sein du dispositif Léo Sport Job, la pratique sportive est alors utilisée de différentes manières tout au long de l'accompagnement. Elle agit sur la sensibilisation à l'importance de la bonne santé globale, sur la conscientisation et le développement des compétences psychosociales, sur l'ouverture du champ des possibles en découvrant des métiers et formations.** Elle permet également aux bénéficiaires de développer leur pouvoir d'agir et de s'engager dans leurs parcours professionnels et de vie. Il faut également prendre en compte que les temporalités d'évolutions diffèrent d'un jeune à l'autre, aussi, alterner entre des temps collectifs et individuels permet de prendre en compte les degrés d'engagement et problématiques propres à chaque individu.

C'est pourquoi **travailler la posture professionnelle et les différentes techniques d'accompagnement au développement du pouvoir d'agir est indispensable pour établir un lien de confiance sur le long terme.** Cela permettra entre autres que les bénéficiaires se retrouvent dans un contexte assez bienveillant pour oser se confier sur leurs difficultés et tester des expériences qui les aideront à affiner leurs projets de vie.

¹⁶ Charrier, D., Djaballah, M., Cometti, A., Parmantier, C., Jourdan, J. (2012), «Prévention, animation et insertion par le sport en zones urbaines sensibles : la reconstruction du processus historique des analyses», Revue Movement & Sport Sciences - Science & Motricité, n°78.

¹⁷ ONAPS, Activité physique et sédentarité de l'enfant et de l'adolescent, 2022, PDF, 63p.

DÉCOUVERTE, RENCONTRES, PLAISIR : L'ACTION «UFOSTREET»

Estelle Delot

Sylvie Mayayo —

Conseillères techniques à la DT PJJ Yonne

- Nièvre et Franche-Comté

Charly Gonzalez —

Directeur de l'Ufolep 89

De nombreuses actions sportives sont menées à la PJJ en Franche-Comté, mais elles s'adressent principalement aux jeunes placés ou inscrits en accueil de jour. Pour fédérer, permettre la rencontre et ouvrir la pratique sportive en milieu ouvert, la direction territoriale Yonne-Nièvre a souhaité organiser des événements multisports avec l'UFOLEP, à destination de différents publics, PJJ et extérieur.

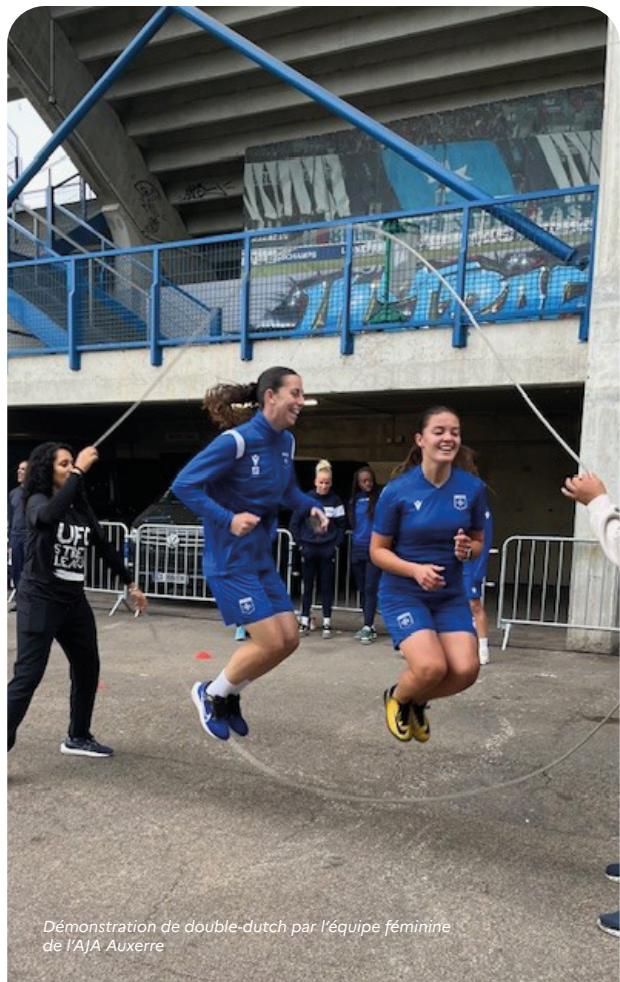
L'action «Ufostreet» s'inscrit dans cette dynamique : centrée autour des sports urbains, cette journée a vocation à faire découvrir aux jeunes de nouvelles activités sportives. Ces activités méconnues par les jeunes permettent d'axer la journée sur la découverte et le plaisir. Pour la troisième édition en 2023, la journée a réuni 250 jeunes et professionnels.

Au programme : la découverte de sports urbains (double dutch, freestyle football, danses urbaines, BMX, street basket, panna foot, parkour, etc.) ; des démonstrations de disciplines sportives qui seront présentes lors des JO 2024 par des joueurs professionnels ; un atelier graff' ; un stand de l'association «avenir santé» ; une animation par un DJ et un repas préparé par une UEAJ (food truck de la DT Yonne-Nièvre).

“
POUR LA TROISIÈME
ÉDITION EN 2023,
LA JOURNÉE A RÉUNI
250 JEUNES
ET PROFESSIONNELS

ATOUTS

- La rencontre de différents publics permet une dynamique positive sur la journée
- Cette journée est valorisante pour les jeunes
- La programmation des activités du tournoi sans temps mort permet aux jeunes de s'investir jusqu'au bout de la journée



Démonstration de double-dutch par l'équipe féminine de l'AJA Auxerre

1000 DOJOS : COMBATTRE POUR LA DÉMOCRATISATION DU SPORT

Jonathan Botolo—
Conseiller technique à la DIR PJJ IDF-OM

Abderahmane Diao—
Éducateur au SEEPM de Porcheville

Dans la dynamique des JOP et afin de développer la pratique sportive du judo, la DIR Ile-de-France Outre-mer a développé un partenariat avec la Fédération française de Judo.

Ce rapprochement est né de la volonté de la FF Judo de s'investir dans le parcours des jeunes de la PJJ. Souhaitant démocratiser le sport dans les QPV, **la fédération a lancé le programme 1000 dojos, qui permet la création de dojos solidaires dans des locaux vacants, afin de développer la pratique du judo, de multiplier le nombre de lieux de pratiques mais aussi de créer des lieux de vie associative.**



Le premier Dojo social et solidaire de la PJJ a été inauguré en 2024 à Bures-sur-Yvette. Le club de judo de Villebon-sur-Yvette y intervient de façon hebdomadaire avec des jeunes de la PJJ. **Le judo est utilisé notamment pour développer le respect, la maîtrise de soi et d'autres valeurs indispensables à la vie en société.**

Dans le cadre de ce partenariat, les jeunes de la PJJ ont également pu assister comme spectateur au *Paris Grand Slam* de 2024. Des formations conjointes pour les professionnels de la PJJ à la pratique du judo sont également en cours de déploiement tandis que la FF Judo sensibilise de manière régulière ses professionnels au public de la PJJ.



CONCLUSION

Le sport peut représenter une activité récréative et occupationnelle, ayant des effets positifs sur le bien-être et sur la santé des jeunes. L'émulation provoquée par les activités sportives peut également être mobilisée pour instaurer une dynamique positive dans la relation éducative. Plus encore, **les interventions de ce séminaire ont montré que le sport peut constituer un levier pour favoriser l'insertion, lorsque les activités sportives sont pensées et organisées autour d'un objectif éducatif.**

Le sport peut ainsi porter des valeurs très positives (telles que le *fair play*, le respect de l'adversaire, l'esprit d'équipe, etc.) et favoriser le développement de certaines compétences et aptitudes chez les jeunes (la concentration, le goût de l'effort, le contrôle de soi, etc.). Mais il peut aussi favoriser l'individualisme, aller de pair avec des pratiques à risque et reproduire certaines formes de discrimination ou de stéréotypes.

“

**LE SPORT PEUT AINSI
PORTER DES VALEURS
TRÈS POSITIVES
ET FAVORISER
LE DÉVELOPPEMENT
DE CERTAINES
COMPÉTENCES
ET APTITUDES CHEZ
LES JEUNES**

Pour que le sport ait un effet tangible et positif sur les trajectoires des jeunes, il est donc nécessaire de s'interroger sur les objectifs attendus des activités mises en place et d'adapter les moyens mis en œuvre pour atteindre ces objectifs, notamment en développant la formation des professionnels. Il convient également d'être réaliste quant à la transférabilité des dispositions acquises par la pratique du sport dans d'autres domaines de la vie sociale : **seules des actions menées sur le temps long sont susceptibles de produire des effets durables.**

Le séminaire a ainsi mis l'accent sur l'importance de pérenniser les partenariats et dispositifs existants, de créer des temps forts susceptibles d'infléchir de manière positive le rapport des jeunes à leur prise en charge institutionnelle, mais aussi de s'appuyer sur les fédérations sportives afin d'inciter les jeunes à s'inscrire dans les dispositifs de droit commun. **Le sport peut dans ces conditions contribuer à l'émancipation des jeunes, constituer un outil pour l'apprentissage de la citoyenneté, mais aussi permettre l'acquisition de compétences psychosociales susceptibles de favoriser l'employabilité.**

SEREV

Service des études,
de la recherche
et des évaluations

DPJJ

Direction de la protection
judiciaire de la jeunesse